Demande de réservation de la salle des fêtes

Cette demande ne vaut pas acceptation. Vous recevrez une réponse par écrit de la part de la Mairie.
La municipalité reste prioritaire de l'utilisation de l'espace public, même si celui-ci a été préalablement réservé.

➔ uniquement le week-end et pour une capacité d'accueil maximale de 130 personnes

Date : du ____ au ____

Heure : de ____ h ____ à ____ h ____

Évènement : _____

Nombre de participants : _____

☐ Particulier

☐ Association

☐ Autre (préciser) _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP ____ Ville _____

📱 ____

@ _____

État des lieux entrant le vendredi (la veille) à 13h45 / État des lieux sortant le lundi à 8h45

La convention sera établie et signée en même temps que la remise du chèque de caution (200 €)
et l'attestation d'assurance en responsabilité pour les dommages que vous pourriez causer,
soit le jour de récupération des clés.
Une pré réservation étant effectuée, tout désistement devra être signalé un mois avant la date butoir.

☐ Règlement

		Résidents saint médardais				Résidents hors commune		
Repas familial		200 €		+ 75 € si dimanche		300 €		+ 100 € si dimanche
Vin d'honneur		100 €						
Réunions		100 €						
Total								

Autres : _____

A _____ , le ____

Signature : *(précédée de mention manuscrite « lu et approuvé »)*

Partie réservée à l'administration :

Enregistrée le ____ Vu avec l'adjoint ☐ oui ☐ non le ____

Contacts :

📧 9 avenue du Mai, 33650 Saint-Médard-d'Eyrans - @ contact@saint-medard-deyrans.fr / ☎ 05.56.72.70.21